

Point de situation des Paej sur le territoire.

1^{er} janvier 2024

1. UNE OFFRE INEGALEMENT REPARTIE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE 1

Au 1^{er} janvier 2023, on dénombre 204 Paej financés par les Caf soit 8 structures de plus que lors de la reprise en gestion du dispositif deux ans auparavant. Ils s'agit de structures en projet lors du transfert de gestion et dont la création avait été validée par les services déconcentrés de l'Etat en 2020.

L'activité des Paej s'organise autour de 1 061 points de contact. Ce chiffre comptabilise les permanences principales d'accueil des structures, un Paej se composant également dans la majorité des cas d'antennes territorialisées et de permanences d'écoute implantées dans des locaux de partenaires (ex/ établissements scolaires, centres sociaux...).

	2020	2022
Nombre de Paej (permanence principale)	196	204
Nombre d'antennes territorialisées	281	308
Nombre de permanence d'écoute	428	548
Nombre total de points de contact	905	1061
Nombre de Paej non financés	12	Non connu

Certaines zones, notamment les plus urbanisées, sont particulièrement bien couvertes, en particulier le Bassin parisien, la région Bretagne, l'arc méditerranéen et les régions bordelaises et lyonnaises. Huit Paej sont par ailleurs implantés dans les départements d'Outre-Mer, en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane et à Mayotte. En outre, une majorité de Paej est située dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

A l'inverse, des zones blanches existent dans certaines zones rurales et zones périurbaines en périphérie des grandes agglomérations bien que certains Paej déploient des antennes territorialisées et des permanences en zone rurale.

- ¹ Source : - enquête Sphinx conduite par la Cnaf en mars 2023 permettant de recenser les Paej et leurs principales données d'activités au titre de l'exercice 2022 ; - point financier réalisé par les services de la Cnaf sur la base des données actualisées transmises par le réseau des Caf en octobre 2023.

Nombre total de Paej implantés par département en 2022



Au total en 2023, 18 départements ne sont pas couverts par le dispositif : Aisne, Allier, Aube, Cantal, Creuse, Dordogne, Eure, Landes, Lot-et-Garonne, Marne, Mayenne, Orne, Haute-Savoie, Vendée, Haute-Vienne, Vienne, Territoire de Belfort, La Réunion.

Cette inégale répartition territoriale s'explique à la fois par la stabilisation des crédits dédiés aux Paej qui n'a pas permis, depuis 2021, d'engager de développement dans les zones non couvertes, et par le choix des acteurs locaux de ne pas développer de nouvelles structures sur les territoires déjà couverts par des dispositifs proches tels que les maisons des adolescents ou les espaces santé jeunes.

2. LA DIVERSITE DES STRUCTURES ET L'HETEROGENEITE DES FONCTIONNEMENTS

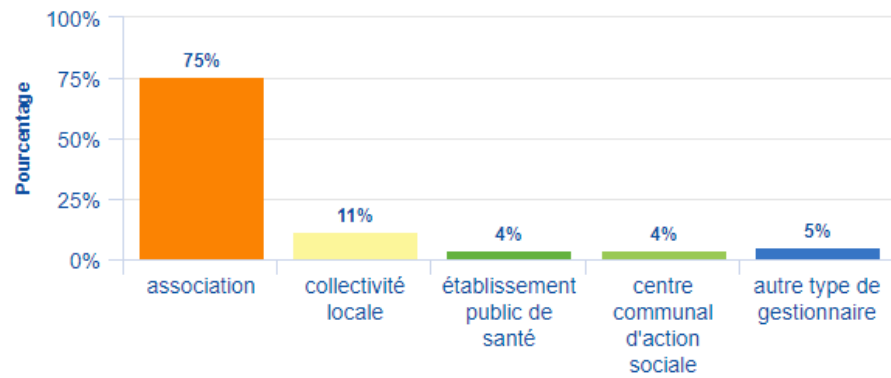
➤ Une gestion majoritairement associative

Les trois quarts des Paej sont gérés par des associations. Le plus souvent, il s'agit d'associations gérant plusieurs dispositifs dans des champs d'intervention diversifiés (ex/ Mission locale, Maison des adolescents (Mda), protection de l'enfance, Information jeunesse, soutien à la parentalité, prévention santé, hébergement d'urgence, etc.).

15 % des Paej sont gérés directement par des collectivités locales ou des Centres communaux d'action sociale et 4 % par des établissements de santé.

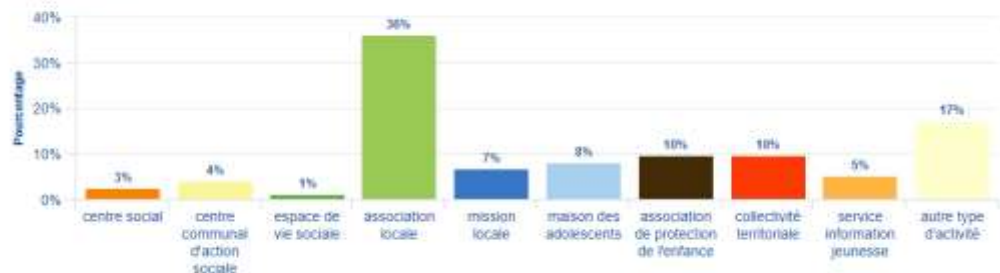
Types de structures gestionnaires

Réponses effectives : 195



Types d'activité des structures gestionnaires :

Réponses effectives : 197

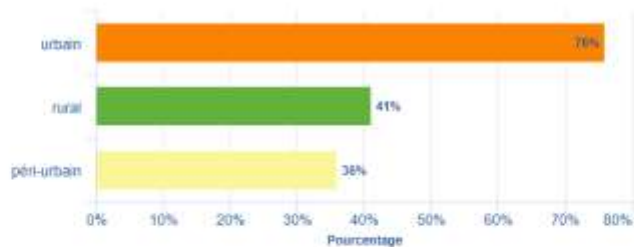


➤ Territoires d'intervention des Paej :

76 % des Paej sont situés en milieu urbain, et parmi eux, **70 %** sont situés dans des quartiers politique de la ville (Qpv). Sur les **41 %** de Paej situés en milieu rural, la moitié sont situés en zone de revitalisation rurale (Zrr).

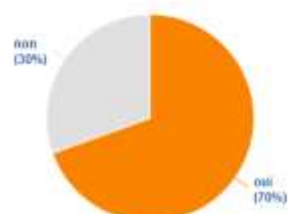
Réponses effectives : 195

Modalité la plus ciblée : urbain (76%)



Quartier prioritaire de la ville

Réponses effectives : 164



Zone de revitalisation rurale

Réponses effectives : 80



➤ Les Paej accueillent majoritairement des jeunes mineurs en situation de mal être

Les jeunes représentent 81% des effectifs accueillis ou accompagnés en 2022, soit 65 920 jeunes au total ce qui représente une moyenne de 338 jeunes par Paej.

61% d'entre eux sont mineurs.

L'entourage, généralement les proches des jeunes (parents, grands-parents), représente 19% des effectifs accueillis ou accompagnés en 2022, soit 15 741 personnes au total,

Les accueils ont majoritairement lieu sur rendez-vous dans 69% des cas et seulement dans 31% des cas sans rendez-vous. En effet, malgré leur mission d'accueil inconditionnel des publics, certains Paej ne sont pas en mesure de proposer des plages horaires spécifiques pour l'accueil sans rendez-vous, du fait de leurs moyens limités.

Les problématiques rencontrées par les jeunes suivis concernent le plus fréquemment des fragilités psychologiques, des situations de mal-être, de souffrance psychique (30%), puis en second lieu, les conflits ou ruptures familiales (19%). Les situations de décrochage ou d'échec scolaire et d'insertion figurent en troisième position et la précarité en quatrième position. Dans un certain nombre de situation, ces difficultés peuvent être cumulées.



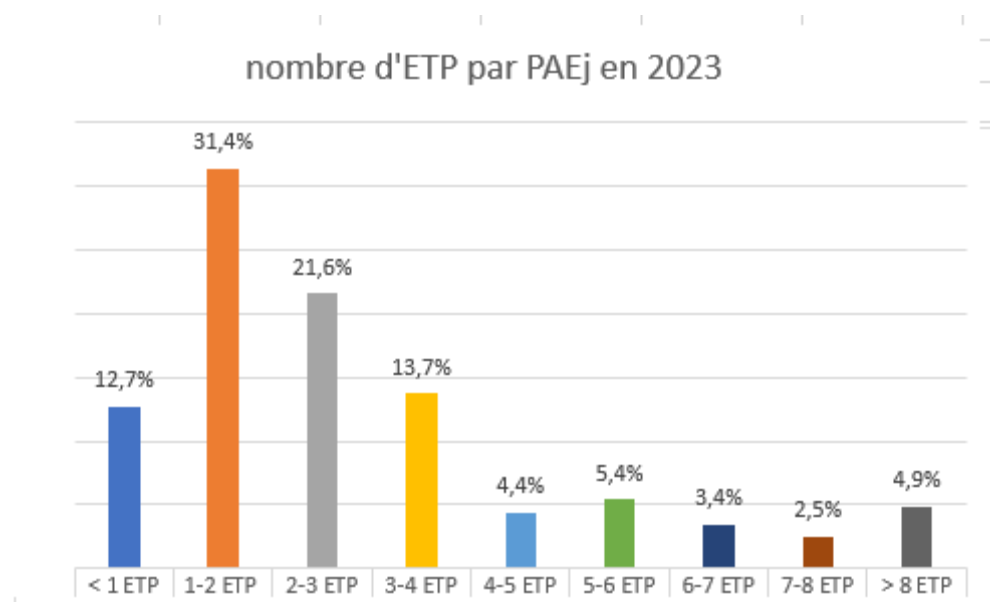
➤ Les moyens humains

Pour remplir leurs missions, les Paej font appel à des équipes de professionnels qualifiés : il s'agit majoritairement de psychologues (32 %) et de travailleurs sociaux (28 %). Les animateurs socioculturels sont minoritaires au sein des structures (7 %). L'ensemble des professionnels des Paej est détenteur d'un diplôme.



On dénombre en moyenne 2,89 Etp par Paej en 2023, avec toutefois :

- 90 Paej (45 %) comptant moins de 2 Etp en 2023 (contre 51 % en 2020).
- 40 % des Paej ayant entre 2 et 5 ETP
- 17 % des Paej ayant plus de 5 ETP, dont 3 Paej ayant plus de 10 ETP



3. UNE SITUATION ACTUELLE MARQUEE PAR DES NIVEAUX DE FINANCEMENT TRES HETEROGENES

En 2022, le montant des financements attribués par les Caf (aide nationale) aux Paej représente 8,95 M€.

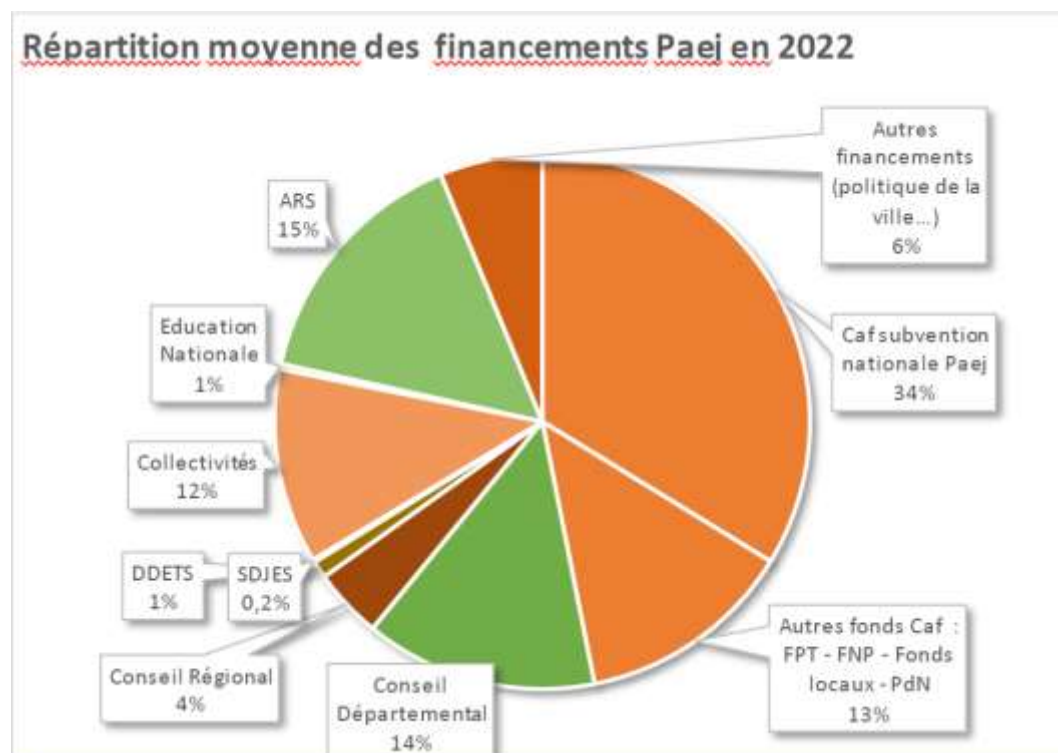
Les financements attribués aux Paej au travers de l'aide nationale héritée des financements Etat sont d'une grande hétérogénéité, avec des financements allant de 2 500 euros à 320 000 euros, couvrant de 1,83 % à 100 % des charges des structures ;

D'après l'enquête Sphinx 2022, la subvention nationale représente en moyenne 34% de l'ensemble des produits des Paej.

En 2022, parmi les Paej ayant répondu à l'enquête Sphinx, la plupart ont de multiples financeurs :

- 48 % d'entre eux sont financés par une collectivité territoriale et/ou le conseil départemental ;
- 44 % par l'Agence Régionale de Santé ;
- 20 % d'entre eux par les Conseils régionaux ;
- 45 % des Paej ont également perçu des financements autres (politique de la ville, ...).

En 2022, 40 % des Paej ont perçu des financements complémentaires décidés par les Caf (fonds locaux, FNP, FPT, PDN), pour un total de 3,3 M €.

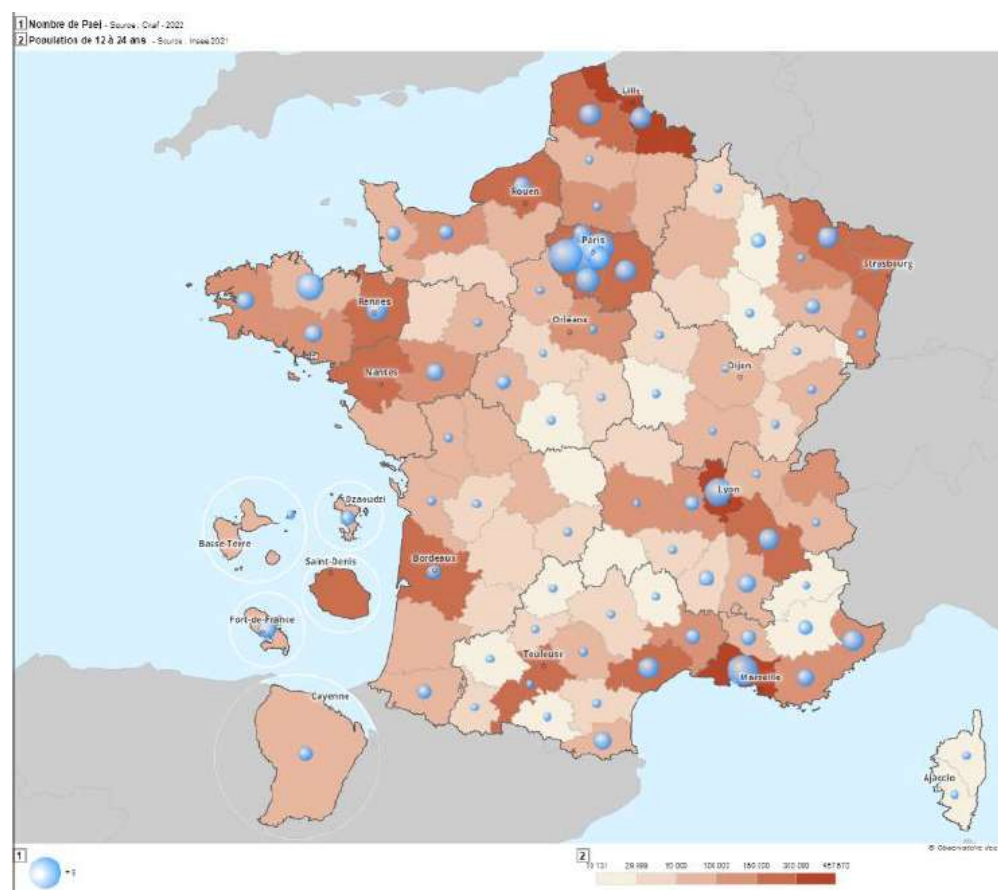


En 2022, 23 % des Paej (44 structures) ont été financés en totalité par la Caf (fonds national et autres fonds²). Ces Paej devront faire l'objet d'un accompagnement renforcé lors du déploiement de la prestation de service pour mobiliser d'autres financeurs.

² Source Cnaf questionnaire Sphinx 2022 (199 répondants)

Nombre de 12-24 ans sur le territoire et localisation des PAEJ

Lecture : plus le département est foncé et plus il abrite un nombre de jeunes important. Plus les ronds sont grands et plus le département comprend de PAEJ



Nombre d'Etp dans les PAEJ rapporté au nombre de jeunes accueillis

Lecture : plus le rond est de taille importante plus les PAEJ du territoire bénéficient de professionnels en nombre. Plus le rond est foncé et plus les PAEJ accueillent un % significatif de jeunes du territoire

